

DÉMOGRAPHIE ET POLITIQUE : LES TAMOULS ENTRE SRI LANKA ET L'INDE *

*Parmi les pays déchirés entre plusieurs populations, Sri Lanka, l'ancienne Ceylan, offre à la fois l'une des situations les plus nettes et des sources statistiques précises. Le face à face des Tamouls et des Cinghalais est en effet bien documenté dans des recensements qui se succèdent tous les dix ans depuis le début du siècle. Mais dès que l'on creuse les chiffres, comme le fait ici Christophe GUILMOTO **, tout se complique car les données changent de signification : la minorité tamoule éclate en effet en deux composantes dont l'histoire et la situation présente sont fort différentes. Il faut alors retrouver dans les chiffres les traces de ces deux groupes pour comprendre les convulsions présentes.*

En orientant les courants migratoires, le développement inégal des diverses régions d'Asie méridionale y a suscité de nombreux transferts de population dont témoigne aujourd'hui la diversité du peuplement et l'existence d'une importante diaspora tamoule tout autour de l'Océan Indien. L'implantation prolongée sur leur terre d'accueil de communautés allochtones, qui conservent au fil des années leurs traits socio-culturels distinctifs, n'a pas manqué d'induire des tensions durables entre les « outsiders » et les « sons of the soil » (les gens du cru). Le pouvoir colonial, par les nouveaux déséquilibres économiques qu'il a inaugurés, a légué aux nouvelles nations indépendantes de la région une situation ethnique souvent brouillée, que la naissance des mouvements régionalistes ou nationalistes a contribué à dégrader. Les déplacements de population entre les états, allant des migrations plus ou moins légales aux expulsions en passant par la fuite de réfugiés, ne cessent d'altérer la composition humaine des régions frontalières, que ce soit au Bangladesh, en Inde, au Népal ou au Pakistan.

* Cet article reprend et prolonge un travail précédent de l'auteur : « A Tamil Exodus : Indian Rapatriates from Sri Lanka, 1971-1981 », communication présentée à la conférence annuelle de l'Indian Association for the Study of Population, Bangalore, 20-23 Mai 1985. Je remercie Véronique Dupont, Marie-Louise Reiniche et Eric Meyer pour leurs suggestions diverses, ainsi que François-Marc Durand pour son soutien logistique.

** Institut de Démographie de Paris.

Ainsi, à partir des années soixante-dix, l'exode de centaines de milliers de Tamouls de Sri Lanka vers l'Inde a marqué la conclusion d'une longue tension à caractère démographique entre les deux états riverains. Bizarrement, alors qu'il constituait une migration d'un volume considérable, le départ des rapatriés indiens est mal connu, parfois tout simplement omis du tableau des échanges internationaux de population malgré son ampleur (voir par exemple : Appleyard, 1984). Depuis peu, ce sont les troubles communautaires impliquant la population tamoule autochtone de l'île qui ont attiré l'attention vers l'équilibre ethnique de Sri Lanka. Le présent article, sans prétendre réduire les conflits inter-ethniques aux seules questions de nombre, vise à fournir une présentation de la situation contemporaine des Tamouls à Sri Lanka, dans la perspective des dynamiques démographiques qui la sous-tendent.

**Le peuplement de Sri Lanka :
les Tamouls immigrés**

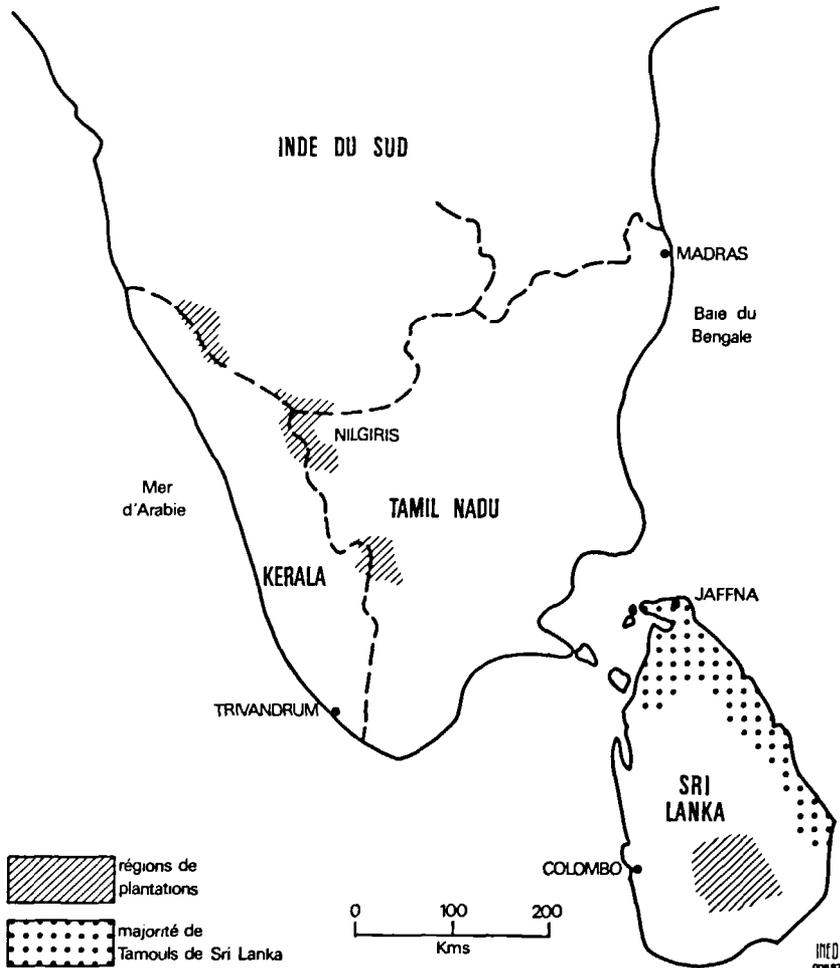
Sri Lanka (Ceylan jusqu'en 1972) est une petite île éminemment contrastée, autant par la diversité de sa géographie que par l'hétérogénéité de son peuplement. Le conflit actuel entre la minorité tamoule, implantée au nord et à l'est, et la majorité cinghalaise qui contrôle l'appareil d'état est une des conséquences de l'émergence récente de la « nation ceylanaise », indépendante en 1948, qui fait coexister des communautés aux intérêts souvent divergents. Toutefois, la situation est loin d'être bipolaire, car Sri Lanka est constitué d'une mosaïque de groupes distincts, ethniques et/ou religieux, qui sont issus de la longue histoire de son peuplement.

A l'exception des aborigènes (les *Vedda*) dont les derniers survivants sont progressivement absorbés dans les autres segments de la société, toutes les communautés de Sri Lanka se sont installées par vagues migratoires successives, depuis l'arrivée légendaire du prince-fondateur de la « race » cinghalaise jusqu'à l'afflux des travailleurs indiens pendant la période coloniale. Avec une population de 16,2 millions d'habitants en 1985 (estimation de l'ESCAP), Sri Lanka offre l'image d'une nation étonnamment composite dont émergent quatre groupes ethniques majeurs (au sens de leur unité linguistique, religieuse et historique), très inégalement répartis sur les 65 610 km² de son territoire. Lors du dernier recensement de 1981, la population se distribuait ainsi entre les diverses communautés :

Cinghalais	74,0 %	Tamouls d'Inde	5,6 %
Tamouls de Sri Lanka	12,6 %	Autres (Malais, Burghers...)	0,7 %
Moors (Musulmans) ⁽¹⁾	7,1 %		

Source : *Census of Sri Lanka* (1981).

(1) Les Moors constituent une communauté musulmane autochtone, principalement de langue tamoule. Durant l'ère coloniale, sont venus s'adjoindre des migrants tamouls musulmans classés « Moors d'Inde » ; ceux d'entre eux qui se sont établis définitivement à Ceylan se sont progressivement fondus aux autres Musulmans de langue tamoule. Il n'en sera pas question ici.



Carte 1. — Inde du Sud et Sri Lanka

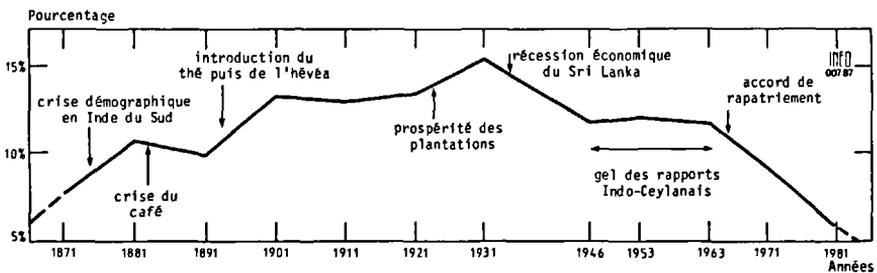
La communauté tamoule qui partage une origine, une langue et une confession communes avec les habitants du sud-est de l'Inde est elle-même scindée en deux parties distinctes. Plus des deux tiers des Tamouls de l'île sont des « Tamouls de Sri Lanka », une communauté autochtone qui occupe la partie septentrionale (la presqu'île de Jaffna) ainsi qu'une grande part de la bande côtière orientale (ports de Batticaloa et de Trincomalee); celle-ci s'établit à Ceylan à l'occasion de grands mouvements migratoires, en particulier lors des incursions des souverains d'Inde du sud comme à l'époque de la dynastie *Chola* du *x^e* au *xiii^e* siècles. Le nord de l'île conserva une relative indépendance vis-à-vis des zones sous influence cinghalaise bouddhiste, jusqu'à l'irruption des puissances européennes (Portugais,

Hollandais puis Britanniques) qui firent éclater les barrières naturelles qui isolaient les sous-régions. Quand, au début du siècle dernier, les Britanniques entreprirent de mettre en valeur les parties montagneuses du centre du pays, il leur fallut recruter leur main-d'œuvre dans les zones voisines déshéritées de la Présidence de Madras. A partir de 1830, un flot important de Tamouls du sud de l'Inde vint travailler temporairement dans le haut-pays kandyen; ces derniers constituèrent rapidement une minorité conséquente dans la population insulaire, formée de Tamouls immigrés désignés sous le nom de « Tamouls d'Inde » pour les distinguer des Tamouls autochtones du nord.

La majorité des Tamouls d'Inde vinrent s'établir sur les collines du centre de l'île où le thé et l'hévéa succédèrent au café à la fin du siècle dernier. La culture du thé détermina un type nouveau de migration, plus familial (embauche de main-d'œuvre féminine pour la cueillette) en même temps que moins saisonnier (Jayaraman, 1967). Cette transformation favorisa durablement l'établissement permanent de la communauté indienne sur les plantations.

Simultanément, des immigrés indiens s'installèrent dans le bas-pays, travaillant à la construction des voies de communication, ou bien encore s'employant comme dockers dans le port de Colombo. Socialement plus en vue, quoique moins nombreux, les marchands qui arrivèrent d'Inde se tournèrent aussi bien vers le négoce international que le petit commerce de village. Parmi eux, les *Chettiar*, groupe de castes marchandes du pays tamoul s'enrichirent considérablement en servant d'intermédiaires entre les banques européennes établies et la masse des Ceylanais endettés. Ils représentaient une force économique des plus puissantes comme ailleurs en Asie coloniale, jusqu'à ce que la « ceylanisation » des finances qui suivit l'indépendance n'achève de décourager les dernières firmes *Chettiar* de Ceylan (Evers, 1978).

Le volume de la population des Tamouls d'Inde augmenta progressivement pendant la période coloniale, allant jusqu'à supplanter démographiquement de 1921 à 1963 les autres Tamouls de Ceylan. L'histoire des échanges migratoires indo-ceylanais est reflétée dans les fluctuations du



Graphique 1. — Evolution en pourcentage de Tamouls d'Inde dans la population de Sri Lanka, 1871-1981

TABLEAU I. — POPULATION DES TAMOULS D'INDE, SRI LANKA, 1871-1981

	1871	1881	1891	1901	1911	1921
Tamouls d'Inde (en milliers)	182,9	294,8	291,9	470,7	531,0	602,7
Pourcentage	7,6	10,7	9,7	13,2	12,9	13,4
	1931	1946	1953	1963	1971	1981
Tamouls d'Inde (en milliers)	818,5	780,6	974,1	1 230,0	1 174,6	852,2
Pourcentage	15,4	11,7	12,0	11,6	9,3	5,6
<i>Source</i> : De 1911 à 1981, les chiffres proviennent des recensements de l'île. Avant 1911, les Tamouls d'Inde et de Ceylan étaient confondus; on a donc d'abord estimé le nombre des Tamouls de Ceylan par rétroprojection du chiffre de 1911 selon la croissance des régions où ils étaient concentrés, puis déduit le nombre de Tamouls d'Inde par soustraction du total. Comparer avec les estimations du volume des migrations fournies par Sarkar (1957).						

pourcentage de Tamouls d'Inde dans la population totale lors des recensements successifs (tableau 1 et graphique 1).

La direction et le volume des flux migratoires entre l'Inde et Ceylan furent principalement déterminés par les déséquilibres économiques prévalant entre les deux régions. Les crises de subsistance en Inde du sud précipitaient les départs de paysans pauvres et de travailleurs agricoles en détresse, tandis que la capacité des plantations à attirer et à retenir les immigrés tamouls était directement fonction des aléas de l'économie coloniale (évolution de la productivité, des cours mondiaux des denrées agricoles...) tandis que les dissensions sociales et politiques entre les locaux et les nouveaux venus restaient dûment contenues et exploitées par le pouvoir colonial de tutelle. Les Britanniques tentèrent de réguler la situation en interdisant les migrations incontrôlées, puis finirent par fermer les frontières aux immigrés indiens en 1939 (sur l'évolution des migrations, cf. notamment Meyer, 1978).

Le nouveau gouvernement de Ceylan, dès l'indépendance de 1948, promulgua des lois restreignant l'accession à la nationalité ceylanaise, notamment la loi de 1949 (*Indian and Pakistani Residents (Citizenship) Act*) qui visait avant tout les Tamouls d'Inde. Le syndicat qui représentait les intérêts des Tamouls des plantations ne put faire reconnaître le caractère anticonstitutionnel de cette loi, en sorte qu'à peine plus d'une centaine de milliers de Tamouls d'origine indienne reçurent la citoyenneté ceylanaise⁽²⁾. Ne pouvant non plus obtenir la nationalité indienne, près d'un million de Tamouls devinrent *ipso facto* apatrides, par conséquent dépourvus de tout droit politique (de vote en particulier) et sous la menace permanente de l'expulsion (Lamballe, 1978; Schwarz, 1979). On assistait

(2) Pour obtenir la nationalité ceylanaise, il fallait alors avoir deux ancêtres directs natifs de l'île, et pouvoir le prouver légalement. En 1963, 134 000 Tamouls d'Inde avaient ainsi été naturalisés (cf. Ponnambalam, 1983 : 77-79).

depuis le début du siècle à une montée du nationalisme cinghalais-bouddhiste dans les milieux politiques qui se traduisait notamment par une hostilité à la diaspora indienne que représentaient les Tamouls des plantations.

***Les Tamouls d'Inde
à Sri Lanka***

Au moment où l'Inde et Sri Lanka règlent définitivement leur différend hérité de l'ère coloniale, les Tamouls d'Inde sont les laissés-pour-compte de la société sri-lankaise. Leurs aïeux s'étaient installés sur l'île longtemps avant l'indépendance, quittant la Présidence de Madras par groupes entiers pour trouver un emploi sur les plantations. La situation d'alors n'était guère favorable en Inde du sud : la poussée démographique s'était faite sentir au cours du XIX^e siècle, sensiblement plus prononcée qu'ailleurs en Inde (voir les estimations de Bhattacharya, 1985). Les terres sèches, longtemps frontière pionnière du pays tamoul, n'étaient plus en mesure d'éponger l'excédent d'hommes ; les crises de mortalité, liées le plus souvent aux faillites de la mousson, frappèrent à plusieurs reprises la population rurale de l'Inde du sud (Lardinois, 1982). Les migrations permettaient aux plus pauvres d'échapper aux fluctuations imprévisibles des années agricoles, en particulier par l'embauche dans les grandes plantations que les Anglais implantaient à Ceylan et en Malaisie. Par sa proximité, Ceylan offrait le plus aisé refuge pour ceux qui fuyaient l'incertitude de l'économie agricole de l'époque.

A Ceylan, les Tamouls d'Inde furent établis dans leur immense majorité dans les régions des plantations au centre de l'île et participèrent au formidable développement de l'économie d'exportation, principalement fondée sur la culture du thé. Séparés du reste des habitants, les travailleurs des plantations passaient leur vie sur les domaines des planteurs sans beaucoup de contact avec le reste de la société. Leur concentration, en même temps qu'elle maintenait les cadres traditionnels de leur milieu d'origine, accentuait leur marginalisation vis-à-vis des autres segments de la population insulaire. Victimes de leur isolement historique, les Tamouls des plantations ont souffert de l'animosité des Cinghalais kandyens qui n'avaient jamais accepté la greffe démographique imposée par la présence coloniale, sans pour autant pouvoir compter sur la solidarité pan-tamoule des habitants du nord.

Leurs conditions de vie sur les plantations, de dramatiques qu'elles furent durant la colonisation des hautes terres (cf. notamment Jayaraman, 1967), n'en sont pas moins demeurées très mauvaises. La surmortalité est restée un trait caractéristique de la démographie des Tamouls d'Inde, et dans les années soixante-dix, la mortalité infantile est dans les plantations le double de ce qu'elle est dans le reste du pays ; une étude en profondeur de la mortalité différentielle des Tamouls d'Inde attribue cette surmortalité aux manques de soins apportés aux nourissons rendus plus vulnérables par les rigueurs du climat montagneux (Meegama, 1980 : 38-45). Les chiffres des taux bruts de mortalité attestent similairement des excès de mortalité

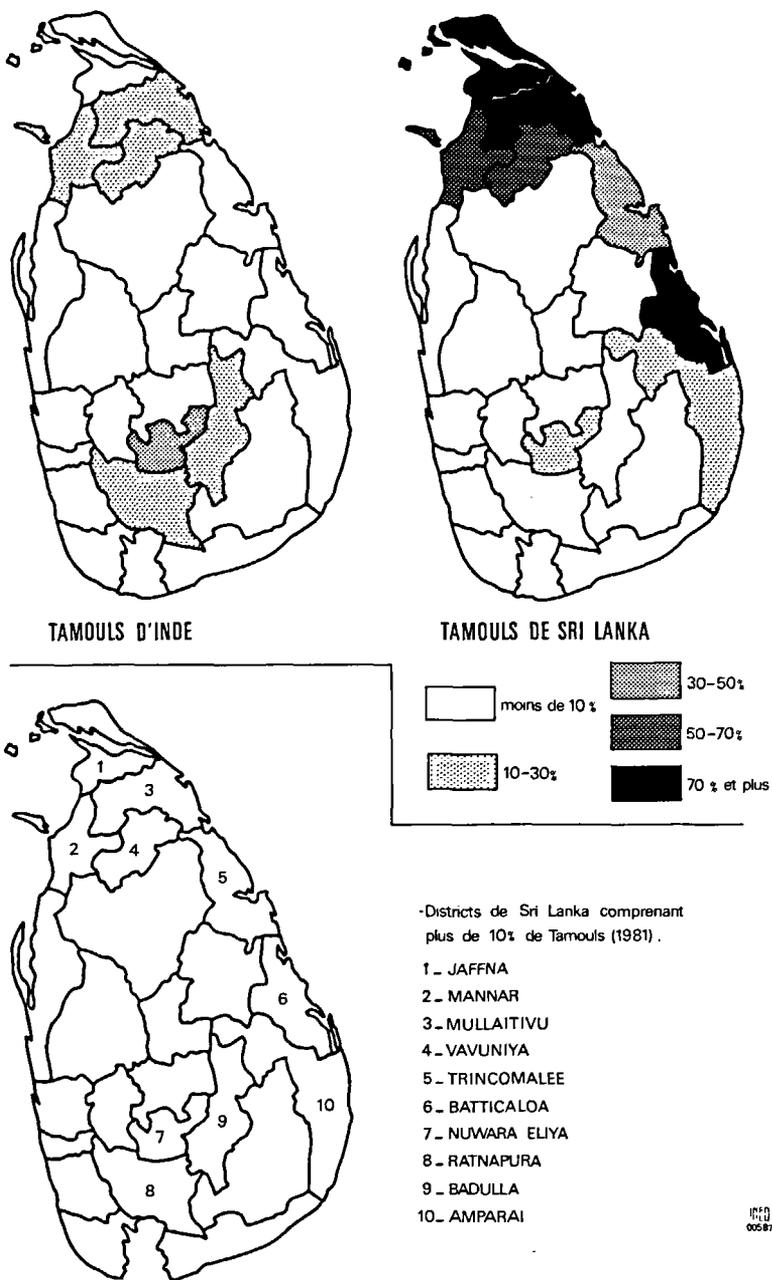
pour tous les groupes d'âge, avec une mortalité de 70 % supérieure à celle de l'ensemble de l'île (Langford, 1982 : 13. Voir également ESCAP, 1976).

Le degré d'alphabétisation parmi les Tamouls d'Inde est au plus bas (33,1 % d'illettrés contre 11,6 % dans l'ensemble de l'île en 1981), et la population constitue à maints égards la communauté la plus déshéritée de Sri Lanka. Une des caractéristiques de ce groupe est le fort taux d'activité des femmes, qui depuis toujours récoltent les feuilles des buissons de thé et participent pleinement à l'économie des plantations. Il est à noter par ailleurs que la fécondité des Tamoules d'Inde se singularise par un niveau extrêmement peu élevé en regard des autres ethnies de Sri Lanka; ainsi, l'Enquête Mondiale de Fécondité de 1975 a mis en évidence la faible descendance des Tamoules vivant sur les plantations, descendance qui est de 16 % plus basse, à 45-49 ans, que celle des femmes des autres régions rurales. Le phénomène relevé devient une anomalie difficilement explicable quand on sait d'autre part que ces femmes ont un niveau d'éducation inférieure à la moyenne, se marient plus jeunes et utilisent en apparence moins souvent des méthodes contraceptives (Cf. Langford, 1982)⁽³⁾. Forte mortalité et faible fécondité se conjuguent pour donner un taux d'accroissement particulièrement bas à cette population (Cf. appendice), qui, avec l'émigration vers l'Inde, contribue à abaisser très rapidement la part des Tamouls d'Inde dans la population totale.

Autant dire que les travailleurs des plantations forme une communauté particulièrement fragile, car mal insérée dans la société sri-lankaise à l'intérieur de laquelle elle forme un isolat depuis un siècle. Marginalisés socialement, les Tamouls d'Inde se trouvent dominés économiquement comme main-d'œuvre dépourvue de qualifications, enfermés dans la géographie étanche des plantations et longtemps menacés légalement par leur statut précaire de communauté apatride souvent tenue pour étrangère. En outre, avec l'interruption des grands courants migratoires à la fin des années 1930, les Tamouls d'Inde qui sont dans leur plus grande majorité nés sur place ont perdu leurs racines familiales dans leur village d'origine ancestrale en Inde du sud; ils ne sont donc indiens que très virtuellement. Mais, la plupart d'entre eux ne parlent pas bien le Cinghalais qui domine l'administration dans leur zone de résidence; ils ne peuvent non plus s'assimiler aisément aux Tamouls de Sri Lanka qui habitent des régions éloignées et sont d'origine de caste fort différente⁽⁴⁾. Aux causes historiques de leur extrême vulnérabilité sociale est venu s'ajouter récemment un contexte économique plus défavorable sur les plantations, signifiant une

(3) Langford (op. cit.) attribue ce phénomène aux avortements non déclarés que beaucoup d'indices semblent désigner comme élément d'une longue tradition contraceptive parmi les Tamouls d'origine indienne; il reste toutefois à relier le comportement reproductif des Tamoules à leur situation sociale, et en particulier examiner l'effet possible entre leur choix de fécondité et leur statut précaire d'apatrides.

(4) Les Tamouls de Sri Lanka sont dominés par la haute caste des *Vellalar* qui a toujours pratiqué une ségrégation vigoureuse vis-à-vis des basses castes (voir Pfaffenberger, 1984). Or les Tamouls immigrés comptent une majorité d'intouchables.



Cartes 2. — Répartition spatiale des Tamouls à Sri Lanka

régression de l'emploi et un regain de chômage. Cette observation vaut particulièrement pour le thé (environ la moitié de la valeur des exportations totales) dont la production a dangereusement stagné depuis quinze ans en raison de la baisse de productivité consécutive aux réformes. Toutefois, le départ de nombreux Tamouls vers l'Inde a parfois aussi inversé la situation, créant une pénurie de main-d'œuvre sur les domaines en altitude pour des tâches trop mal payées pour retenir les Cinghalais (*Economic Review*, Colombo, Septembre-Octobre 1985; *The Economist*, London, 3 Août 1985).

Les accords entre Sri Lanka et l'Inde

Pendant plus de quinze ans, le sort des Tamouls d'Inde resta indéterminé, constituant le contentieux principal entre l'Inde et Ceylan. Leur population se stabilisa entre 11,6 % et 12,0 % de la population totale, en dépit d'une éventuelle poursuite de l'immigration — illégale — que dénonçaient les autorités ceylanaises. La communauté d'origine indienne perdit graduellement sa structure de population de migrants (baisse de la proportion d'hommes et d'adultes) et continua à progresser au rythme de son accroissement naturel. En 1964, les deux gouvernements finirent par aboutir à un accord statuant sur la question des Tamouls d'Inde. Selon le « pacte Sirimavo-Shastri », les deux états s'engageaient à naturaliser les Tamouls immigrés en l'espace de quinze ans; des 975 000 Tamouls apatrides estimés en 1964, 525 000 devaient obtenir la nationalité indienne puis être rapatriés, alors que 300 000 deviendraient citoyens ceylanais à part entière. Les 150 000 Tamouls restant feraient l'objet d'un accord ultérieur entre les deux pays riverains qui décidèrent en 1974 que ceux-ci seraient répartis pour moitié entre l'Inde et Sri Lanka. En réalité, les accords passés furent appliqués très lentement puisqu'en 1970, plus de cinq ans après les négociations, moins de 15 000 Tamouls avaient effectivement été rapatriés en Inde. Dans le même temps, les queues s'allongeaient devant les *Indian High Commissions* de Kandy et de Colombo.

Dans les années soixante-dix, les naturalisations se sont accélérées, mais le gouvernement sri-lankais n'accordait plus la nationalité qu'au fur et à mesure des départs vers l'Inde (dans le rapport de quatre naturalisations pour sept rapatriements); ces rapatriements ont atteint un maximum de 45 800 personnes durant l'année 1976. Au 31 juillet 1984, le total des rapatriements s'élevait à 448 950 personnes, dont 328 milliers comptabilisés en 1964 lors de la signature de l'accord, et un accroissement naturel de 121 000 nés dans l'intervalle⁽⁵⁾.

Entre 1971 et 1981, années de recensement en Inde comme à Sri Lanka, le gain migratoire net pour l'Inde s'éleva à environ 302 000 personnes, vraisemblablement le plus fort échange de population jamais enregistré entre les deux voisins sur une courte période. Pourtant, les

(5) Je dois les données les plus récentes — non publiées — à l'amabilité de la section statistique du Département de Réhabilitation à Madras.

mesures opérées à partir des chiffres censitaires indiens ou sri-lankais tendent à produire des résultats tout à fait discordants, et sans aucun doute erronés. Dans l'annexe, on a procédé à des estimations du mouvement migratoire entre l'Inde et le Sri Lanka sur la période 1971-81, à partir des sources indiennes d'une part, et sri-lankaises d'autre part. Nous allons maintenant reprendre en détail l'évolution des groupes ethniques telle qu'elle se présente dans les statistiques sri-lankaises.

Le recensement sri-lankais de 1981

Les estimations dérivées des recensements sri-lankais (cf. annexe) sont suffisamment déficientes pour justifier un examen approfondi des données par groupe ethnique. Nous présentons dans le tableau 2 les chiffres fournis par les recensements de 1971 et 1981.

TABLEAU 2. — POPULATION PAR GROUPE ETHNIQUE, SRI LANKA, 1971 ET 1981

	Population 1971		Population 1981		Acct 1971-81
Cinghalais	9 131 200	72,0 %	10 985 700	74,0 %	+ 20,3 %
Tamouls de Sri Lanka	1 424 000	11,2 %	1 871 500	12,6 %	+ 31,4 %
Moors	855 700	6,7 %	1 057 100	7,1 %	+ 23,5 %
Tamouls d'Inde	1 174 600	9,3 %	825 200	5,6 %	- 29,7 %
Autres	104 300	0,8 %	110 500	0,7 %	+ 5,9 %
Total	12 689 800	100,0 %	14 850 000	100,0 %	+ 17,0 %

Source : Census of Sri Lanka (1971, 1981).

On constate que le rapatriement des 300 000 Tamouls d'Inde s'est traduit par des modifications sensibles de la répartition ethnique de l'île. La population des Tamouls immigrés a baissé de manière considérable, tant en chiffres absolus qu'en chiffres relatifs, avec pour conséquence une hausse parallèle du pourcentage de toutes les autres populations ethniques; ainsi, la part des Cinghalais s'accroît de 2,0 %, celle des Moors de 0,4 %. Cet accroissement est directement proportionnel à l'importance du groupe dans la population en 1971, dans la mesure où les accroissements de tous les groupes ethniques — à l'exclusion des Tamouls d'Inde — sont similaires. Or ce n'est pas le cas, comme l'indique la dernière colonne du tableau. La différence la plus frappante concerne les Tamouls de Sri Lanka qui enregistrent une croissance exceptionnelle de 31,4 %; durant la même période, la population ethnique cinghalaise ne connut qu'une croissance de 20,3 %. Il apparaît donc que la croissance démographique des Tamouls de Sri Lanka est tout à fait singulière; nous allons voir que ce phénomène a toutes raisons d'être artificiel.

Les Tamouls de Sri Lanka sont d'un niveau socio-économique comparable aux Cinghalais; le régime démographique des uns et des autres ne présentent aucune différence de nature à causer un grand écart dans leur niveau d'accroissement naturel, la seule différence résidant dans la

légère précocité de la baisse de la fécondité chez les Cinghalais par rapport aux autres groupes ethniques (cf. ESCAP, 1976; Alam et Cleland, 1981). Quant aux migrations internationales avant 1981, elles sont faibles pour les deux communautés. Une bonne illustration du parallélisme de la démographie des Tamouls de Sri Lanka et des Cinghalais consiste à examiner leur croissance globale depuis l'indépendance : entre 1946 et 1971, le taux de croissance annuel de cette population tamoule a été de 26,3 p. 1 000 contre 27,3 p. 1 000 pour la population cinghalaise. Dans ces conditions, l'écart supérieur à 10 p. 1 000 relevé entre 1971 et 1981 ne peut s'expliquer que très partiellement par la seule démographie. Si maintenant on rapproche cette surcroissance des Tamouls de Sri Lanka de la situation inverse des Tamouls d'Inde, on est enclin à penser que ces deux phénomènes partagent une origine commune dans l'inexactitude des données par groupe ethnique.

Il a déjà été noté, lors de l'Enquête Mondiale de Fécondité, que les Tamouls d'Inde tendent à se déclarer en grand nombre Tamouls de Sri Lanka (Langford, 1982 : 10). Ce phénomène semble bien s'être répété en 1981, avec cette fois une ampleur considérable. En effet, la chute brutale de l'effectif des Tamouls d'Inde entre 1971 et 1981 ne s'explique pas entièrement par le volume des migrations : le nombre de Tamouls d'Inde absents en 1981 est supérieur au nombre des rapatriements de près de 200 000 personnes. Inversement, la croissance exceptionnelle des Tamouls de Sri Lanka constatée fait apparaître une population en 1981 largement supérieure à celle que l'on pourrait raisonnablement envisager. L'explication de ces décalages entre populations attendues et populations recensées réside dans le transfert artificiel d'un important segment de la population des Tamouls d'Inde vers les Tamouls de Sri Lanka; on peut avancer l'hypothèse selon laquelle les Tamouls immigrés auraient été enregistrés à tort comme Tamouls autochtones, avec pour effet un gonflement inhabituel de cette dernière catégorie malgré les consignes données aux recenseurs de bien distinguer Tamouls d'Inde et de Sri Lanka. En l'absence d'enquête sur le terrain faisant justice de cette hypothèse qui ne concerne pas moins de 200 000 habitants, nous nous bornerons à suggérer quelques raisons possibles de ces mauvais reports : les Tamouls d'Inde, une fois naturalisés, auraient toutes raisons de se considérer comme « Tamouls de Sri Lanka », surtout s'ils ne résident plus sur les plantations. Quant aux Tamouls qui n'ont pas reçu la nationalité srilankaise (plusieurs dizaines de milliers lors du second recensement), ils pourraient avoir cherché à éviter toute visibilité sociale afin d'échapper à la détection puisque beaucoup d'entre eux étaient en situation illégale vis-à-vis des autorités.

Examinant la répartition géographique, on constate une légère poussée de la population des Tamouls de Sri Lanka dans les districts des plantations du centre du pays : ainsi, dans les districts qui comptaient au moins 15 % de Tamouls immigrés en 1971 (Badulla, Kandy, Matale, Nuwara Eliya et Ratnapura), le pourcentage de Tamouls de Sri Lanka est en hausse, en particulier dans le district de Nuwara Eliya où il passe de

4,1 % en 1971 à 13,5 % en 1981 (*Census of Sri Lanka* : 1978, 1981). Toutefois, la plus grande part du transfert semble avoir accompagné un mouvement migratoire des Tamouls d'Inde vers des régions septentrionales à prédominance tamoule autochtone (parmi lesquelles, on relève Mannar, Mullaittivu et Vavuniya); il est à noter que ces migrations vers le nord ont suivi les premiers troubles ethniques graves dans les régions de plantations (1977 et 1981) au cours desquels les Tamouls d'Inde avaient été la cible des émeutiers. De nombreux observateurs font état de la fuite de réfugiés vers les zones tamoules du nord (Ponnambalam, 1983 : 194-195, 210; Schwarz, 1979; 6, 14).

Afin de tester la validité de notre hypothèse de mauvais report de l'appartenance ethnique, nous avons entrepris de répéter nos estimations de migrations internationales, mais en tenant cette fois les chiffres de 1981 par groupe ethnique pour erronés. Comme précédemment (voir l'annexe), nous projetons la population des Tamouls d'Inde de 1971 selon leur taux de croissance naturelle spécifique; à ce résultat, nous ajoutons la population des Tamouls de Sri Lanka de 1971 projetée selon l'accroissement global de la population cinghalaise afin de pallier les erreurs d'enregistrement de 1981. Le chiffre total obtenu, regroupant les deux populations tamoules de l'île, est alors soustrait du total des Tamouls recensés en 1981 pour faire apparaître un déficit assignable au solde négatif des migrations internationales de la population tamoule. La procédure est résumée plus bas :

(1) Pop. Tamouls d'Inde, 1971	(1) = 1 174 606
(2) Croissance estimée, 1971-81	(2) = + 11,61 %
(3) Pop. Tamouls d'Inde projetée sur 1981	(3) = (1) × (2) = 1 311 046
(4) Pop. Tamouls de Sri Lanka, 1971	(4) = 1 423 981
(5) Croissance estimée, 1971-81	(5) = + 20,31 %
(6) Pop. Tamouls de S. Lanka projetée sur 1981	(6) = (4) × (5) = 1 713 176
(7) Pop. tamoule totale projetée sur 1981	(7) = (3) + (6) = 3 024 224
(8) Pop. tamoule totale recensée en 1981	(8) = 2 696 700
(9) Solde migratoire international 1971-81	(9) = (8) - (7) = - 327 522

D'après cette dernière estimation, le solde migratoire est évalué à 327 milliers durant la période intercensitaire; ce chiffre est relativement proche de celui du nombre de rapatriements (302,0 milliers), et l'écart s'explique tout autant par l'imprécision de nos hypothèses — en particulier la croissance naturelle des Tamouls de Sri Lanka identifiée à celle des Cinghalais — que par les mouvements migratoires autres que les rapatriements des Tamouls d'Inde.

Les rapatriés en Inde Quand l'accord Sirimavo-Shastri fut passé, le gouvernement indien avait décidé de mettre en place un plan de réhabilitation des futurs rapatriés afin de faciliter leur réinsertion lors de leur arrivée en Inde. Ce programme avait suscité beaucoup d'espoir chez les candidats au départ. Après de longues et pénibles procédures administratives, les Tamouls nouvellement naturalisés

indiens se sont embarqués vers le port de Rameswaram au Tamil Nadu. Les Tamouls qui émigrent emportent avec eux très peu de biens (en moyenne moins de 1 500 F par famille) et sont logés à leur arrivée dans les camps de rapatriés installés par les autorités indiennes (pour plus de détails sur leurs conditions de retour, cf. Fries et Bibin, 1984).

Leur situation en Inde est loin d'être aussi facile qu'ils ne l'avaient espéré. Certes le Tamil Nadu des années soixante-dix ne ressemble pas à la Présidence de Madras du siècle dernier; c'est un état désormais à l'abri des crises de subsistance, qui possède une infra-structure industrielle et dont l'agriculture est relativement plus riche que dans le reste de l'Inde. Mais les rapatriés sont mal équipés pour se réadapter à leur nouvelle patrie, une terre étrangère où ils posent le pied pour la première fois. En premier lieu, ils ont le plus souvent perdu tout le réseau des relations de famille ou de village qui forment la base des rapports sociaux. En second lieu, ils ne possèdent aucune des caractéristiques sociales qui les favoriseraient sur le marché du travail ou leur permettraient de s'intégrer à la structure économique indienne. Originaires principalement de basses castes (intouchables en majorité), ils n'ont jamais détenu aucune terre exploitable dans leur village ancestral. 84 % d'entre eux travaillaient sur les plantations sri-lankaises et 12 % étaient ouvriers agricoles hors des plantations; ils sont par conséquent démunis de toute qualification particulière et la majorité d'entre eux sont illettrés. Leurs économies sont rapidement épuisées dans les premiers frais d'installation, tandis que le gouvernement alloue aux deux tiers les plus pauvres une assistance financière.

Le programme de réhabilitation consiste essentiellement en des prêts consentis dans des conditions très avantageuses; cet argent est destiné à leur permettre de démarrer de petits commerces. Le reste des réhabilités se voit offrir des emplois dans d'autres secteurs d'activité. Pour la plupart des rapatriés, la réadaptation semble avoir été un échec; nombre d'entre eux ont échoué dans leur projet d'installation et ont changé d'emploi; le plus souvent, les emprunts contractés n'ont pas été remboursés et les familles ont dû migrer en divers endroits en quête d'un emploi.

La grande majorité des rapatriés ont choisi de se fixer au Tamil Nadu (état tamoulophone) et seuls 5 % d'entre eux sont partis vers d'autres états d'Inde du sud; pour beaucoup, le climat tropical des plaines s'est avéré assez pénible et très naturellement, ils aspiraient à rejoindre les régions d'altitude, le long des Ghâts méridionaux recouverts également de plantations (thé, café, épices...) datant de la période coloniale. Au Tamil Nadu, on assista à un afflux massif de migrants vers le district des Nilgiris dont la croissance accélérée de 1971 à 1981 (+ 27,2 % en dix ans contre 17 % dans l'état tout entier) en témoigne. Mais les emplois sur les plantations du sud de l'Inde sont rares et l'arrivée d'un regain de population à la recherche d'un emploi a rendu la situation critique, avec une inévitable réaction de la population locale. Le Tamil Nadu est d'autre part depuis longtemps une terre d'émigration; son déficit migratoire, assez important

depuis plusieurs décennies, fut relativement modeste entre 1971 et 1981 ⁽⁶⁾, mais ce renversement de tendance s'explique avant tout par l'afflux des rapatriés. Dans ce contexte global, on devine que les capacités d'absorption d'un excès de population sont limitées au Tamil Nadu, d'autant que les autorités pensaient que les rapatriés se seraient répartis plus également entre les états du sud. De plus, à la différence des rapatriés en provenance d'autres anciennes colonies britanniques comme la Birmanie ⁽⁷⁾, les Tamouls des plantations sri-lankaises n'ont pas été en mesure de saisir les opportunités qu'offre l'état de Madras en plein développement économique. Pour la plupart d'entre eux, le « retour au pays » ne s'est pas traduit par une amélioration notable de leur condition ⁽⁸⁾ et il leur faudra sans doute une génération avant d'être complètement « réassimilés » sur la terre de leurs ancêtres.

La situation présente à Sri Lanka

Au début des années quatre-vingts, le règlement final du contentieux entre l'Inde et le Sri Lanka concernant les Tamouls d'origine indienne tardait encore en raison de la situation incertaine de dizaines de milliers de Tamouls restés apatrides. En effet, le gouvernement indien qui procédait aux rapatriements à rythme mesuré s'en tenait aux personnes s'étant enregistrées avant le 30 décembre 1981, date à laquelle l'accord entre les deux états prenait fin; cela laissait près de cent mille Tamouls d'Inde sans perspective de naturalisation sri-lankaise ou indienne. En 1985, le gouvernement sri-lankais, dans un contexte politique nouveau créé par les événements au nord de l'île, décida de régler définitivement la question des travailleurs des plantations en acceptant de leur octroyer la nationalité sri-lankaise; la loi passée en janvier 1986 (*Grant of Citizenship to the Stateless Bill*) concerne les 94 000 Tamouls apatrides ainsi que les « effectifs résiduels » non couverts par les accords antérieurs (*The Hindu*, international edition, Madras, 8 février 1986) et statue définitivement sur le sort des descendants des immigrés indiens.

Toutefois, les rapports intercommunautaires à Sri Lanka se sont rapidement dégradés à cette période, créant une situation explosive dans laquelle les Tamouls d'Inde ne jouent qu'un rôle secondaire. Le conflit s'est focalisé entre la majorité cinghalaise et la minorité des Tamouls de Sri Lanka, socialement et géographiquement éloignée des Tamouls immigrés. Cette minorité revendiquait depuis longtemps une plus grande

⁽⁶⁾ Le solde migratoire du Tamil Nadu est évalué à — 82 700 personnes en 1971-81 (*Census of India*, 1981a).

⁽⁷⁾ Comme à Ceylan, les migrants indiens (dont une minorité de Tamouls) avaient participé au développement de l'économie coloniale, en particulier par la mise en valeur des vallées et du port de Rangoon. L'indépendance birmane fut pour eux le signal pour un repli d'urgence (Tinker, 1977). Toutefois, les rapatriés de Birmanie à l'instar de beaucoup de réfugiés du Pakistan en 1949 se sont avérés très actifs à leur arrivée en Inde.

⁽⁸⁾ La presse indienne fait fréquemment état de cas d'exploitation sans scrupule des rapatriés de Sri Lanka.

autonomie à l'intérieur de l'état sri-lankais, afin entre autres de protéger sa base économique et géographique qui allait s'élimant depuis le début du siècle. En particulier, le problème de la région est (la bande côtière orientale s'étendant de Trincomalee à Pottuvil) devenait crucial dans le conflit entre Tamouls (de Sri Lanka) et Cinghalais, en raison du bouleversement démographique qu'a connu cette région depuis une centaine d'années (voir carte 2).

Pour les premiers, la frange orientale est partie intégrante de la terre tamoule alors que le gouvernement se refuse à lier administrativement cette région de peuplement composite à la région nord (Jaffna) exclusivement tamoule. L'évolution récente de cette zone est responsable du clivage intercommunautaire : alors que les districts du nord ont conservé une population à large majorité tamoule autochtone (représentant de 50 % à 95 % de la population totale à Jaffna, Mannar, Mullaittivu et Vavuniya), l'est a connu une profonde transformation sous l'effet de continuel mouvements de colonisation. Depuis les années trente, la région sèche a été l'objet d'une véritable « reconquista », qui a été principalement le fait de paysans cinghalais empiétant sur les zones historiques tamoules. Un exemple frappant est offert par le district de Trincomalee qui abrite un port fort convoité. Ce district relie les deux segments du territoire à prédominance tamoule. Ainsi, lors du premier recensement ethnique complet de Ceylan en 1911, les Tamouls de Sri Lanka représentaient plus de la moitié de la population totale (52,2 %) qui ne comprenait alors qu'une minorité négligeable de Cinghalais (3,8 %), le reste étant composé pour l'essentiel de Moors; soixante-dix ans plus tard, à l'occasion du recensement de 1981, ils ne constituaient plus que 33,8 % tandis que la part de la population cinghalaise s'était élevée à 33,6 %. Ces derniers se sont installés par vague de colons, à l'initiative du gouvernement qui a conduit notamment un projet d'aménagement ambitieux du fleuve Mahaweli Ganga qui a son embouchure non loin de Trincomalee. En sorte que les Tamouls de Sri Lanka se sont retrouvés minoritaires en de nombreux endroits tandis que la population cinghalaise a très largement étendu sa base territoriale (voir en particulier : E. et E. Meyer, 1979 : 36-38; Ponnambalam, 1983 : 107-108).

En termes économiques comme politiques, l'indépendance fit perdre aux Tamouls autochtones leur place avantageuse, dans l'administration et les affaires notamment, conquise pendant la domination britannique. Alors que les Tamouls avaient été associés aux Cinghalais lors du départ des Anglais, les années 1970 virent l'émergence de groupes radicaux prônant l'indépendance pure et simple de la partie tamoule de l'île (l'*Eelam*) tandis que la majorité des habitants du nord soutenait un parti tamoul modéré⁽⁹⁾. Les Tamouls d'Inde se rallièrent au gouvernement de Colombo en la

⁽⁹⁾ En termes sociologiques, la rébellion des Tamouls de Sri Lanka est avant tout le fait des *Vellalar* de la péninsule de Jaffna, dont la domination historique était remise en cause par les politiques décidées à Colombo.

personne du président de leur principale organisation devenu ministre; pourtant, les régions du centre du pays connurent des vagues de violence dirigées vers les Tamouls d'origine indienne qui furent à l'origine de migrations vers le nord (cf. supra). Plus récemment en juillet 1983, les affrontements interethniques ont pris un caractère dramatique après le massacre de centaines de Tamouls autochtones perpétré dans la région de Colombo où ils constituent une minorité souvent prospère. Le gouvernement, peu enclin aux exagérations en la matière, déclare avoir porté secours à 100 000 personnes, parmi lesquels plusieurs milliers ont quitté les zones à prédominance cinghalaise (*Rehabilitation after Ethnic Violence*, 1984). Dans le même temps, les opérations de guérilla menées par les organisations séparatistes tamoules se sont intensifiées au nord et à l'est du pays, suivies par de brutales réactions de l'armée gouvernementale. Ce développement n'a pas manqué non plus d'avoir des répercussions démographiques sur la population tamoule; en particulier, le contrôle par l'armée des zones côtières, vers lesquelles convergent hommes et matériel en provenance du Tamil Nadu voisin, a provoqué le déplacement d'un grand nombre d'habitants, tandis que la répression politique suscitait un fort courant d'émigration vers l'étranger. On sait qu'en Europe, plusieurs dizaines de milliers de Tamouls sri-lankais ont afflué durant les dernières années, sans que la part des vrais réfugiés et des migrants économiques soit facile à établir.

Au Tamil Nadu, c'est-à-dire à moins de 100 km de la presqu'île de Jaffna, l'arrivée des réfugiés tamouls venant du nord a été massive. Leur nombre est allé croissant depuis l'accélération du conflit et le gouvernement du Tamil Nadu les évalue à 126 000 personnes en début 1986 (*The Hindu*, international edition, 1 mars 1986); un quart d'entre eux sont logés dans les installations originellement prévues pour accueillir les rapatriés. Dans ce contexte nouveau, les rapatriements de Tamouls d'Inde naturalisés indiens se sont interrompus. La présence sur le sol indien d'un grand nombre de ressortissants sri-lankais réfugiés inquiète le gouvernement.

Il est vrai qu'en Asie du sud, avec les fortes densités déjà anciennes de certaines régions, les déplacements de population entraînent souvent des problèmes très importants entre autochtones et allochtones, y compris à l'intérieur même des frontières nationales comme on le voit pour la partie orientale de Sri Lanka ou la vallée du Brahmapoutre en Inde. Pour des raisons culturelles et historiques principalement, les frontières internationales apparaissent singulièrement poreuses et les échanges de population sont difficilement maîtrisables par les gouvernements frontaliers; les frontières indiennes (comme avec le Népal ou le Bangladesh) sont particulièrement vulnérables de ce point de vue et l'afflux de réfugiés en provenance de Sri Lanka ou du Bangladesh (vers l'état indien du Tripura) pourrait déboucher sur des troubles graves et une rapide dégradation des rapports entre les pays concernés. Dans le cas des Tamouls, Sri Lanka comme l'Inde ne souhaite précisément pas que se reproduisent les événements qui ont précédé la naissance du Bangladesh.

Christophe GUILMOTO.

ANNEXE
LES CARENCES STATISTIQUES DES RECENSEMENTS
SUR LA PÉRIODE 1971-1981

Les échanges migratoires entre l'Inde et Sri Lanka prirent de l'importance il y a environ 150 ans, lors du développement de l'économie de plantations sur l'île; après une période de migrations « sauvages », les Anglais mirent en place un contrôle statistique des mouvements entre les différentes parties de l'Empire. Ainsi, les séries de données que l'on possède (Cf. Peebles, 1982) permettent de comparer les échanges de population entre les deux pays aux évolutions de la population des Tamouls d'Inde à Ceylan. Nous tenterons ici de répéter cette procédure pour la décennie 1971-1981, à l'aide des recensements indiens et sri-lankais; on rapportera les estimations obtenues aux statistiques indiennes de rapatriements, qui — une fois n'est pas coutume — sont particulièrement fiables en raison de l'enjeu politique que revêtait le volume annuel des rapatriements pour l'Inde et le Sri Lanka sur cette période. Il est rare de pouvoir de la sorte tester l'exactitude de certaines données censitaires comme l'enregistrement de l'appartenance ethnique (pour Sri Lanka) et l'origine des migrants (pour l'Inde). Les conclusions de cette entreprise sont néanmoins peu encourageantes, puisque dans chacun des cas, les données des recensements s'avèrent de qualité très médiocre.

Les recensements indiens Les données migratoires des recensements indiens sont classées en deux rubriques; selon le lieu de naissance et selon le lieu de dernière résidence (par durée de résidence au lieu d'énumération). Parmi les chiffres déjà publiés du recensement de 1981 (*Census of India*, 1981a, b), deux séries permettent de procéder à une estimation du solde net entre l'Inde et le Sri Lanka. Il faut savoir que les migrations d'Inde vers Sri Lanka sont aujourd'hui quasi nulles (hormis les séjours de courte durée) et qu'il s'agit donc d'un mouvement unilatéral. Ainsi, en 1981, 156,9 milliers de personnes déclaraient être arrivées en Inde en provenance de Sri Lanka et ce, depuis moins de dix ans (statistiques par pays de dernière résidence, durée de moins de dix ans). Ce chiffre, en l'absence de toute émigration connue d'Inde vers Sri Lanka, représente donc le bilan migratoire décennal par excès; cette estimation est apparemment confirmée par celle déduite des statistiques par lieu de naissance que nous détaillons maintenant.

TABLEAU ANNEXE. — MIGRANTS NÉS À SRI LANKA ET RECENSÉS AU TAMIL NADU 1971-81

	Natifs de Sri Lanka		Rapport de survie 1971-81	Survivants des migrants de 1971	Migrants nets 1971-81
	1971	1981			
Hommes	77 550	150 645	0,90289	70 020	80 625
Femmes	79 815	153 192	0,90408	72 160	81 032
Total	157 365	303 837		142 180	161 658

Source : Calculé à partir du *Census of India (1981a)*.

Pour cette estimation, nous opérons de la manière suivante : connaissant les populations nées à l'étranger et recensées au Tamil Nadu en 1971 et 1981, on peut projeter la population de 1971 selon un certain rapport de survie et la comparaison entre les chiffres des populations projetées et effectivement recensées permet de dégager une estimation raisonnablement bonne des migrations intercensitaires, sous certaines hypothèses. On présente ici la procédure calculatoire, avant de revenir sur le corps d'hypothèses justifiant ces calculs.

On a supposé ici que la population née à l'étranger et recensée au Tamil Nadu en 1971 avait été soumise à la mortalité générale de la population totale et on lui applique donc un rapport décennal de survie dérivé du recensement (il s'agit du rapport de la population des plus de dix ans de 1981 à la population totale de 1971); la méthode manque sûrement de précision, mais en l'absence de données plus fines et plus fiables, l'incertitude due à l'usage de ce rapport de survie est tolérable. La population ainsi projetée sur 1981 est retranchée de la population née à l'étranger en 1981 pour faire apparaître le volume de l'immigration internationale intercensitaire vers le Tamil Nadu; en l'absence d'autres mouvements d'immigration vers le Tamil Nadu (les rapatriements en provenance d'autres ex-colonies — Birmanie, Singapour, Malaisie — étant désormais terminés), on peut estimer que ce chiffre de migrants est très proche du chiffre des rapatriements des Tamouls d'Inde, lesquels sont natifs de l'étranger dans leur quasi-totalité. On constate d'ailleurs que l'estimation obtenue par les statistiques de lieu de naissance (161,7 milliers d'immigrants) correspond étroitement avec l'estimation dérivée plus haut des statistiques de lieu de dernière résidence (156,9 milliers); mais elles tendent toutes deux à sous-estimer gravement le volume des migrations que l'on sait avoir été de 302,0 milliers par les sources officielles. En effet, ce dernier chiffre représente le nombre de Tamouls d'Inde rapatriés du Sri Lanka pendant la période intercensitaire et, tenant compte de la mortalité après l'arrivée en Inde, les survivants en 1981 de ces Tamouls rapatriés devraient être environ au nombre de 280 000-290 000. Il apparaît donc que les données migratoires telles qu'elles sont fournies par les recensements indiens sous-estiment d'environ 45 % les migrations qui ont effectivement eu lieu durant la décennie 1971-1981.

Pour souligner les graves défaillances des données migratoires des recensements indiens, nous avons également entrepris d'examiner les chiffres correspondant aux migrants dans certains pays du Golfe Persique (Emirats Arabes Unis, Arabie Saoudite, Koweït). On constate que la population immigrée indienne y était estimée à 174 000 en 1980 (Appleyard, 1984; voir aussi Weiner, 1982), alors que le recensement indien de 1981 ne recensait que 16,5 milliers de migrants en provenance des mêmes pays (statistiques par lieu de dernière résidence; *Census of India*, 1981). Ce dernier chiffre de migrations de retour ne représente qu'un modeste 9,5 % de la population présente dans ces pays en 1980. Le séjour des travailleurs indiens étant toujours temporaire au Moyen-Orient (contrat de quelques années), le recensement indien de 1981 aurait dû enregistrer une population nettement plus importante en provenance de ces pays et ce décalage confirme encore une fois la médiocre qualité des données censitaires touchant aux migrations. On attribue parfois le mauvais report du lieu de naissance à un oubli pur et simple; il semble en fait difficile d'imaginer que, dans le cas des Tamouls d'Inde rapatriés de Sri Lanka, un tel oubli ait pu avoir lieu. En revanche, il est vraisemblable que c'est par familles entières que les agents recenseurs indiens ont omis de reporter le lieu correct de naissance ou de dernière résidence des rapatriés.

Les recensements sri-lankais La situation à Sri Lanka se présente différemment. On possède pour l'île un classement de la population par groupe ethnique à l'intérieur duquel l'évolution de la population tamoule indienne doit refléter les effets combinés des migrations internationales et de la croissance différentielle de ce groupe. Une méthode simpliste consisterait à projeter la population des Tamouls d'Inde de 1971 en 1981 en utilisant le taux de croissance de la population cinghalaise considérée comme soustraite aux courants migratoires internationaux (cette dernière hypothèse étant par ailleurs raisonnable). Mais, comme on l'a mentionné dans notre étude, la démographie des Tamouls d'Inde est fort différente de celle du reste de la population. Il convient donc de prendre en compte les caractéristiques spécifiques de l'accroissement naturel des Tamouls d'Inde pour opérer notre projection. Plutôt que d'utiliser les valeurs absolues des taux de natalité et de mortalité des Tamouls d'Inde qui sont sans aucun doute susceptibles d'incorrection, nous calculons l'écart d'accroissement naturel entre Cinghalais et Tamouls d'Inde (estimé à 7,5 p. 1000 en faveur de la population cinghalaise d'après E.S.C.A.P., 1976) et nous le retranchons du taux de croissance intercensitaire de la population cinghalaise observé entre 1971 et 1981. On projette alors la population des Tamouls d'Inde de 1971 (1 174 600 personnes) selon cet accroissement intercensitaire (+ 11,61 %) et obtenons une population théorique pour 1981 de 1 311 046 personnes. Ce dernier chiffre, une fois retranché de la population recensée en 1981 (825 200 personnes), fait apparaître un déficit de 485 800 Tamouls d'Inde, directement attribuable aux rapatriements vers l'Inde; mais, une fois encore, le chiffre obtenu est contredit par les statistiques officielles sur les rapatriements de 1971-81. On remarque ici que cette estimation censitaire *surestime* le chiffre réel des départs vers l'Inde. La raison de cette surestimation, d'une ampleur suffisamment considérable pour mettre hors de cause la seule validité de notre croissance naturelle estimée, est plus certainement liée à la qualité des données par groupe ethnique.

BIBLIOGRAPHIE

- ALAM I. et CLELAND J., 1981. — *Illustrative Analysis : Recent Fertility Trends in Sri Lanka*, World Fertility Survey Scientific Report, Voorburg, International Statistical Institute.
- APPLEYARD R.T., 1984. — « International Migration in the ESCAP region », in *Selected Papers of the Third Asian and Pacific Population Conference (Colombo, September 1982)*, pp. 212-223, Bangkok, ESCAP.
- BHATTACHARYA D., 1985. — « Historical Demography in India : Scope Source, Materials and some Crucial Problems in Outline », communication présentée au colloque sur la démographie historique en Inde, Bangalore.
- Census of India*, 1981a. — Key Statistics based on 5 % Sample Data, paper 2 of 1983, New Delhi, Office of the Registrar General.
- Census of India*, 1981b. — Report and Tables based on 5 % Sample Data, Part II-special, New Delhi, Office of the Registrar General.
- Census of Ceylon (Sri Lanka)*, 1971, vol. II, part I, *General Characteristics of the Population*, Colombo, Department of Census and Statistics.
- Census of Sri Lanka*, 1981. — *Preliminary Release*, Colombo, Department of Census and Statistics.
- ESCAP, 1976. — *The Population of Sri Lanka*, Bangkok, United Nations.

- EVERS H.D., 1978. — « Chettiar Moneylenders in Southeast Asia », communication à la VI^e conférence européenne d'études modernes de l'Asie du sud, Paris, CNRS.
- FRIES Y. et R. BIBIN, 1984. — *The Undesirables : Expatriation of Tamil People « of Recent Indian Origin »*, Calcutta, K.P. Bagchi & Co.
- JAYARAMAN R., 1967. — « Indian Emigration to Ceylon : some Aspects of the Historical and Social Background of the Emigrants », *Indian Economic and Social History Review*, 4, pp. 319-359.
- LAMBALLE A., 1978. — « The Indian Tamils in Sri Lanka », communication à la VI^e conférence européenne d'études modernes de l'Asie du sud, Paris, CNRS.
- LANGFORD C.M., 1982. — *The Fertility of Tamil Estate Workers in Sri Lanka*, World Fertility Survey Scientific Report, Voorburg, International Statistical Institute.
- LARDINOIS R., 1982. — « Une conjoncture de crise en Inde du sud au XIX^e siècle : la famine de 1876-1878 », *Population*, 2, pp. 371-404.
- MEEGAMA S.A., 1980. — *Socio-economic Determinants of Infant and Child Mortality in Sri Lanka : an Analysis of Post-war Experience*, World Fertility Survey Scientific Report, Voorburg, International Statistical Institute.
- MEYER E., 1978. — « Migrations internes et migrations externes à Sri Lanka (Ceylan) : une approche historique », *l'Ethnographie*, 77-78, pp. 185-197.
- MEYER E. et E., 1979. — *Sri Lanka et ses populations*, Bruxelles, Editions Complexes.
- PEEBLES P., 1982. — *Sri Lanka : a Handbook of Historical Statistics*, Boston, G.K. Hall & Co.
- PFÄFFENBERGER B., 1984. — « Fourth World Colonialism, Indigenous Minorities and Tamil Separatism in Sri Lanka », *Bulletin of Concerned Asian Scholars*, 16(1), pp. 15-22.
- PONAMBALAM S., 1983. — *Sri Lanka : the National Question and the Tamil Liberation Struggle*, London, Zed Books.
- Rehabilitation after Ethnic Violence*, 1984. — A Report from the Office of the Commissioner General of Essential Services August 1983-February 1984, Colombo, Government Press.
- SARKAR N.K., 1957. — *The Demography of Ceylon*, Colombo, Ceylon Government Press.
- SCHWARZ W., 1979. — *The Tamils of Sri Lanka*, London, Minority Rights Group.
- TINKER H., 1977. — *The Banyan Tree : Overseas Emigrants from India, Pakistan and Bangladesh*, Oxford, Oxford University Press.
- WEINER M., 1982. — « International Migration and Development : Indians in the Persian Gulf », *Population and Development Review*, 8 (1), pp. 1-36.

GUILMOTO Christophe. — Démographie et politique : les Tamouls entre Sri Lanka et l'Inde.

Les Tamouls originaires du sud de l'Inde se sont établis en grand nombre sur l'île voisine de Sri Lanka : les « Tamouls de Sri Lanka » sont installés au nord et à l'est du pays depuis de nombreux siècles, tandis que les « Tamouls d'Inde » sont arrivés sur l'île durant la période coloniale, participant à la mise en valeur des hautes terres du centre.

Les migrations internationales ont profondément altéré la composition humaine de Sri Lanka, et les Tamouls d'Inde ont été très difficilement intégrés au reste de la société; durant la dernière décennie, un grand nombre d'entre eux durent être rapatriés vers l'Inde ancestrale et ce mouvement migratoire d'une ampleur considérable est d'autant moins connu que les statistiques censitaires indiennes ou sri-lankaises sont particulièrement déficientes à ce propos.

Parallèlement, ce sont les mouvements de redistribution interne de la population qui ont perturbé l'équilibre spatial entre la communauté majoritaire des Cinghalais et celle des Tamouls de Sri Lanka. L'arrière-plan démographique s'avère indispensable pour comprendre les remous de la nation sri-lankaise depuis la période coloniale et la logique des rivalités inter-communautaires.

GUILMOTO Christophe. — Demography and politics : the Tamils between Sri Lanka and India.

Tamils from South India have populated the neighbouring island of Sri Lanka; and the "Sri Lankan Tamils" have lived in the North and East of that country for many hundreds of years, whereas the "Indian Tamils" arrived on the island during the colonial era to take part in the development of the central highlands.

International migrations profoundly altered the composition of the Sri Lanka population, and it has been difficult for the Indian Tamils to become integrated socially; during the past ten years, many of them repatriated to their original homeland India, and this migratory movement has been largely ignored because such data does not appear in Indian or Sri Lankan census statistics, even though it was numerically important.

At the same time, internal population movements have disturbed the spatial equilibrium between the Sinhalese majority and the Tamil minority in Sri Lanka. Demographic history must be taken into account to understand the upheavals in the Sri Lankan republic since the independence and the logic underlying inter-community rivalries.

GUILMOTO Christophe. — Demografía y política : los Tamules entre Sri Lanka y la India.

Los Tamules originarios del sur de la India se establecieron en gran número en la isla vecina, Sri Lanka. Pero la comunidad tamul en Sri Lanka se divide en dos : los « Tamules del Sri Lanka » que llegaron hace muchos siglos y se instalaron en el norte y este del país, y los « Tamules de la India » que llegaron mas recientemente (en el período colonial) y cultivan las tierras altas del centro del país.

Las migraciones internacionales han alterado profundamente la composición humana de Sri Lanka. Para los Tamules de la India la integración al resto de la sociedad ha resultado muy difícil; durante el último decenio un gran número de ellos fue repatriado hacia la India ancestral y este movimiento migratorio, de una amplitud considerable, no es muy conocido, debido a las deficiencias de las estadísticas censales tanto de la India como de Sri Lanka.

Paralelamente, han sido los movimientos de redistribución de la población en el interior del país, los que han perturbado el equilibrio espacial entre la comunidad mayoritaria de los Cingaleses y la de los Tamules. El conocimiento del transfondo demográfico se demuestra indispensable para comprender los trastornos de la sociedad desde el período colonial y la lógica de las rivalidades entre comunidades del Sri Lanka.

